

VŒU

Contre la baisse des aides au logement et pour le droit au logement pour tous

LE CONSEIL,

présenté par le groupe Convergence Citoyenne Ivryenne au nom de la majorité municipale

ADOPTE le vœu suivant :
par 35 voix pour et 10 abstentions

Afin de renflouer les caisses de l'Etat, le gouvernement a annoncé, durant l'été, une réduction des aides au logement dont l'APL (aide personnalisée au logement). Une baisse uniforme de 5 euros par mois de ces aides est ainsi envisagée dès le 1^{er} octobre 2017, pour l'ensemble des bénéficiaires.

Cette diminution équivaut à 32,5 millions d'économies mensuelles pour le gouvernement mais pour les 6,5 millions de foyers bénéficiaires de cette aide, cette baisse équivaut à une hausse de leurs dépenses annuelles de 60 euros.

Cette diminution de l'aide au logement ne sera pas sans conséquence pour les populations les plus fragiles. Il s'agit bien d'une aggravation de la précarité et d'une détérioration des conditions de vie de nombreux locataires y compris des étudiants. Rappelons que 50% des bénéficiaires des APL vivent en dessous du seuil de pauvreté et que 40% des bénéficiaires des APL sont étudiants. Concrètement cette mesure va augmenter le risque d'interruption des études supérieures pour les étudiants précaires, les impayés de loyers et donc les expulsions, expulsions qui d'ailleurs ne cessent de croître ces dernières années et qui s'effectuent de plus en plus souvent sans solution alternative de relogement.

Le gouvernement annonce par ailleurs pour les mois à venir, une nouvelle restriction des conditions d'attribution des APL, qui risque encore d'appauvrir les locataires et de réduire l'accès à un logement autonome.

Par ces décisions, le gouvernement aggrave la situation du logement en France, fortement impactée par la spéculation immobilière, la hausse des loyers et le manque de logements sociaux notamment dans les communes les plus riches de France et ce au mépris de la loi SRU.

Pourtant, pour pallier aux coûts exorbitants des loyers qui nécessitent le recours aux APL pour des milliers de foyers, les premiers pas à faire seraient de faire appliquer l'encadrement des loyers instauré par la Loi Alur du 24 mars 2014, d'agir pour la réquisition des milliers de logements vacants, notamment en région parisienne, ou encore d'agir sur les mairies qui, aujourd'hui encore, préfèrent payer une amende plutôt que de construire des logements sociaux.

Plutôt que de soutenir la jeunesse et lutter contre la précarité, le gouvernement finance les cadeaux fiscaux pour les plus fortunés : baisse de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), pérennisation du crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi (CICE)... qui n'a aucunement favorisé la création d'emploi comme tout un chacun a pu le constater, cour des

comptes comprise. Il s'agit bien là d'un choix assumé de faire des économies sur le dos des plus faibles et de favoriser les plus favorisés.

Considérant que l'aide personnalisée au logement est garante du droit à un logement pour toutes et tous. Permettre aux bénéficiaires de réduire les coûts liés à leurs charges de logement cet aide est indispensable pour des millions de foyers bénéficiaires dont plusieurs milliers à Ivry.

Considérant que la baisse de cette aide va affecter en priorité les ménages et locataires les plus pauvres, ceux pour qui chaque euro compte.

Considérant notamment que l'APL doit rester une aide universelle pour favoriser l'accès à l'autonomie des étudiants et qu'elle représente souvent une aide vitale pour ceux qui se trouvent déjà en situation de précarité et dans l'obligation de travailler.

Considérant que cette mesure ne réglera nullement la question primordiale du coût exorbitant des loyers et de leur hausse alors même que des leviers efficaces existent et ne sont pas actionnés.

Considérant enfin que cette mesure est profondément injuste et inquiétante en cela qu'elle vise à faire payer aux plus pauvres les ambitions d'économies à réaliser d'un gouvernement qui, dans le même temps, baisse l'impôt sur la fortune.

Le Conseil municipal demande au gouvernement français :

- De renoncer à la baisse des aides au logement dont l'APL.
- Qu'il garantisse un droit à l'allocation logement universel destiné à faire disparaître les inégalités de situation dans l'accès au logement.
- Qu'il fasse appliquer, qu'il renforce et généralise à tout le territoire l'encadrement des loyers, comme la loi ALUR le prévoit depuis 2014.
- Qu'il fasse du logement et de la construction de logements sociaux une priorité nationale.
- D'agir plus fermement pour imposer la construction de logements sociaux aux communes qui refusent de respecter la loi SRU.
- D'agir contre la spéculation immobilière notamment par la réquisition des nombreux logements vacants, en région parisienne.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 26 SEPTEMBRE 2017

RECU EN PREFECTURE

LE 26 SEPTEMBRE 2017

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 26 SEPTEMBRE 2017